



L'utilisation du bois dans la construction de maisons individuelles est courante. Reste à conquérir le secteur tertiaire et le logement collectif.

Matériaux

LA CONSTRUCTION, PLANCHE DE SALUT DU BOIS

L'engouement pour le bois dans la construction et l'aménagement ne se dément pas. Une chance pour la filière française... si elle parvient enfin à s'adapter à ce nouveau marché.

PAR DIDIER RAGU

LA FORÊT FRANÇAISE SOUS EXPLOITÉE

● 16 millions d'hectares

● 35 à 38 millions de m³ de production annuelle

● Moins de 60% de taux moyen de prélèvement

Un potentiel énorme, des massifs forestiers parmi les plus vastes d'Europe, mais une exploitation souvent difficile et peu tournée vers une logique industrielle, une production en baisse, pas toujours adaptée à la demande, des conflits d'usage, une balance commerciale déséquilibrée... Depuis des années,

les rapports dressent tous le même constat alarmant pour la filière bois. L'un des 34 plans de la Nouvelle France industrielle lancé il y a un an propose de la développer sur de nouveaux marchés. Un contrat de filière a été signé par un certain nombre d'organisations professionnelles en décembre 2014. La planche de salut serait dans la construction, un secteur dans lequel le bois tend à percer depuis quelques années, principalement dans la maison individuelle.

Le secteur tertiaire et le logement collectif restent à conquérir, notamment le marché des grands immeubles, de 10 à 15 étages. «Il ne s'agit plus seulement d'esthétique, avec l'habillage de façades, mais d'utilisation du matériau comme élément structurel du bâtiment, explique Franck Mathis,



le chef de projet du plan Industries du bois. Le but est de développer des bâtiments performants de cette hauteur, supportés par une structure bois, mais bénéficiant aussi d'un aménagement intérieur en bois.» Pour ces constructions, des produits spécifiques sont nécessaires : éléments préfabriqués de grande dimension en lamellé-collé, lamellé-croisé, bois abouté, usinés de manière très précise. La filière doit donc s'orienter vers des sciages aux caractéristiques mécaniques élevées, majoritairement en résineux.

«Il y a en France trop de bois brut de sciage et pas assez de matière calibrée et normée, requise par les équipements modernes pour fabriquer des produits contrecollés et aboutés, explique Luc Charmasson, le président du groupement d'intérêt économique (GIE) Gipen, regroupant cinq entreprises familiales, et par ailleurs président de France bois industrie et entreprise (FBIE). Jusqu'à 50% de la matière doit être importée d'Allemagne ou d'Autriche.» Le but n'est pas de creuser un peu plus le déficit commercial de la filière, mais de favoriser l'utilisation d'une production locale. Le contrat de filière, qui vise à inverser la tendance, fait suite à un énième audit, qui a permis de dégager un consensus et des axes stratégiques. «Ce travail a permis une meilleure lisibilité de la filière vis-à-vis des ministères, et notamment du ministère de l'Économie et de l'Industrie», se félicite Luc Charmasson.

De fortes marges de progression possibles

Développer l'utilisation du bois dans la construction, cela passe par l'adaptation de l'offre et la sécurisation des approvisionnements. L'augmentation de la demande pour les sciages ou pour le bois énergie, l'accélération de l'exportation de grumes et les conflits d'usage sur la matière première créent des tensions. «Une bonne partie de l'équilibre économique de la filière repose sur une utilisation rationnelle des arbres abattus et sur une hiérarchie des usages», souligne Franck Mathis. La surface de la forêt française est évaluée à 16 millions d'hectares, soit près de 30% du territoire. Mais un bon tiers est difficilement exploitable. «Pas plus de 40% sont mis en production, précise Nicolas Douzain-Didier, le délégué général de la Fédération nationale du bois (FNB), et plus de la moitié est destinée au bois énergie.»

Selon Luc Charmasson, l'exploitation de la forêt française génère deux fois moins d'emplois et de valeur ajoutée que l'allemande. Les marges de progression sont donc énormes. «La forêt française souffre depuis un certain nombre d'années d'une approche plus écologique qu'économique», estime-t-il. C'est sans doute l'une des multiples causes de la stagnation de la production. «L'Office national des



« Les réglementations sont adaptées au béton, à la brique, au parpaing, elles doivent évoluer pour que le bois trouve sa place. »

Franck Mathis, chef de projet du plan Industries du bois

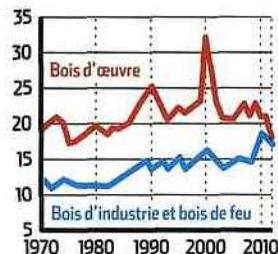
UNE FILIÈRE DÉSÉQUILIBRÉE

Chiffre d'affaires de la filière (en milliards d'euros)



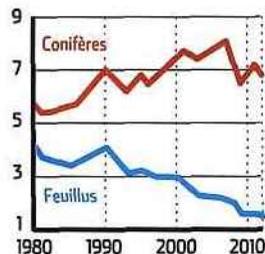
La récolte de bois stagne

(en millions de m³ de bois rond)



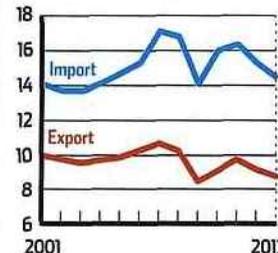
La demande de sciage privilégie les résineux

(en millions de m³ de sciage)



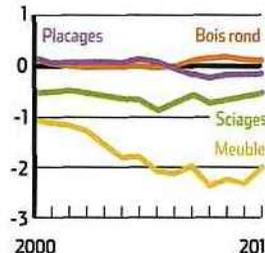
La balance commerciale est déficitaire...

(en milliards d'euros)



... dans presque tous les métiers

(en milliards d'euros)



SOURCES : ACRESTE, DOUANES

forêts (ONF), qui règne sur les forêts domaniales et communales, ne respecte pas ses engagements et ne fournit pas assez de bois aux scieurs», déplore Philippe Siat, le président de la FNB. Gare ! «Des ruptures d'approvisionnement pourraient entraîner du chômage technique dans les scieries», craint Nicolas Douzain-Didier.

Sans parler du sujet qui fâche : les ventes de bois à l'étranger. Les exportations de grumes se sont accélérées. «Les acheteurs chinois renchérissent souvent dans les adjudications, soupire le délégué général de la FNB. Le troisième plus gros client de l'ONF est chinois !» Pour Luc Charmasson, le président de FBIE, le vénérable établissement gagnerait à être soumis à une certaine concurrence. Dans l'économie de la filière tout est lié. Les bois d'œuvre, c'est-à-dire les grumes,

approvisionnent les scieries et les entreprises de déroulage, tout en générant un volume important de produits connexes qui seront utilisés en trituration ou en bois énergie. Les scieries alimentent les industries de deuxième transformation (papier, emballage, ameublement, menuiserie, charpente et construction, parquets et lambris).

Faute de reboisement suffisant depuis vingt ans, les professionnels sont inquiets pour la ressource. «Nous coupons les arbres plantés par nos grands-parents, il faut relancer les repeuplements avec des essences plus appropriées», défend Paul Siat, le PDG de la scierie Siat-Braun, le numéro un français du sciage implanté à Urmatt (Bas-Rhin). Les organisations professionnelles déplorent des moyens financiers insuffisants en regard des enjeux de renouvellement et d'adaptation des peuplements forestiers. «Il faut 150 millions d'euros par an pendant dix ans», assure Nicolas Douzain-Didier. Des besoins loin des évaluations des pouvoirs publics, qui envisagent plutôt, avec l'intervention de Bpifrance, des montants de l'ordre de 30 millions à 40 millions d'euros.

Les réglementations techniques doivent évoluer

C'est à cause de ce désaccord que la FNB refuse pour l'instant de signer le contrat de filière. «Le concours de Bpifrance offre une garantie indispensable en complément des financements privés et de l'apport des banques traditionnelles», reconnaît Luc Charmasson. Afin de maintenir en France une première transformation, maillon indispensable de la chaîne de valeur du bois, une offre de sciage de bois séchés et de semi-produits qualitative et compétitive doit être développée. Outre des reboisements massifs en privilégiant les résineux, elle passera par une augmentation et une standardisation des sciages les plus utilisés et le développement de la contractualisation entre les acteurs de la première et de la deuxième transformation.

Reste à faire reconnaître les qualités écologiques et énergétiques du bois pour la construction auprès des prescripteurs et des maîtres d'ouvrage. Et à faire évoluer les réglementations techniques ! «Il y a encore des freins culturels importants, reconnaît Franck Matis. Les réglementations sont adaptées depuis longtemps dans le bâtiment à des matériaux comme le béton ou la brique et le parpaing, elles doivent évoluer pour que le bois trouve sa place.» La commande publique doit aussi s'adapter. «Nous éviterons ainsi de nous retrouver dans les appels d'offres avec des spécifications de type sapins du Nord ou bois tropical, excluant une bonne partie de la production nationale», poursuit-il. C'est l'un des objectifs de l'association



« Les aides envisagées par les pouvoirs publics sont insuffisantes. Il faut 150 millions d'euros par an pendant dix ans pour relancer les repeuplements. »

Nicolas Douzain-Didier, délégué général de la FNB



La construction bois prend de la hauteur



L'Inpi s'est installé dans un immeuble en bois à Courbevoie.

L'association Adivois promeut la construction d'immeubles en bois. « La profession veut acter le plan bois, l'un des 34 de la Nouvelle France industrielle, à partir de ses points forts, explique Franck Mathis, le chef de projet du plan et président d'Adivois. Le lancement d'appels à projets et la cogestion des actions et collectes de fonds publics et privés nécessitaient une structure juridique ad hoc, de façon à être en ligne avec Bruxelles. » Comptant près de 70 membres, maîtres d'œuvre, architectes,

maîtres d'ouvrage, promoteurs, constructeurs, industriels, l'association va élaborer des prescriptions détaillées pour que, d'ici à 2017, une dizaine d'immeubles sortent de terre. Elle devra lever des freins culturels, mais aussi réglementaires et techniques. Un concours national va être organisé afin de monter des démonstrateurs. Et prouver que l'on peut construire deux fois plus vite, avec des délais de financement plus courts et un bon bilan carbone. ■

Adivois [lire ci-dessus], créée pour promouvoir les immeubles à vivre en bois et dont Franck Mathis est président.

Construction d'immeubles en bois, sécurisation des approvisionnements, adaptation de la ressource et des réglementations: le consensus est clair, la matière et les compétences sont là. Le pavillon français de l'Exposition universelle de Milan, qui débute le 1^{er} mai, a été réalisé par la PME Simonin, avec une

ossature en sapin et épicéa de Franche-Comté. Belle démonstration de savoir-faire! Avec ses emplois non délocalisables, la filière représente presque autant de postes que l'industrie automobile et ses sous-traitants. Une politique volontariste des pouvoirs publics est nécessaire. Et pas seulement au travers des pages de copieux rapports, fussent-ils imprimés avec de la pâte à papier certifiée taillis hexagonal! ■